



**HAL**  
open science

## Les inscriptions sur plomb au Moyen Âge

Robert Favreau

► **To cite this version:**

Robert Favreau. Les inscriptions sur plomb au Moyen Âge. Fachtagung für mittelalterliche und neuzeitliche Epigraphik Ingolstadt, 1997, Ingolstadt, Allemagne. pp.45-63. halshs-03483434

**HAL Id: halshs-03483434**

**<https://shs.hal.science/halshs-03483434v1>**

Submitted on 16 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les inscriptions sur plomb au Moyen Âge

Robert Favreau

Pline l'Ancien, qui consacre au plomb un long passage de son *Histoire naturelle*<sup>1</sup>, distingue le plomb blanc, produit notamment en Espagne, qui est de nature plus sèche, est utilisé en alliage, en particulier pour l'étamage, et le plomb noir, qui est tout humidité : « Du plomb noir nous faisons des tuyaux et des plaques ; on l'extrait à grand-peine en Espagne et sur toute l'étendue des Gaules ; en Grande-Bretagne on le trouve à la surface du sol en telle abondance qu'une loi interdit même d'en produire plus d'une certaine quantité ». Pline souligne ainsi deux **caractères particuliers de ce métal** : une production nettement localisée, des emplois spécifiques. L'étude du commerce du plomb au Moyen Âge confirme que le plomb n'est produit que dans quelques pays, une localisation encore plus réduite que celle du vin ou du sel. Le principal producteur en est la Grande-Bretagne (Cornouailles, pays de Galles, York-shire, Derbyshire), et on en trouve encore dans l'Eifel et le cours moyen de la Moselle<sup>2</sup>, la France et l'Espagne du Nord (Galice, Cantabrie). C'est dire qu'on peut s'attendre à ce qu'il soit moins employé dans l'Europe du Sud que dans l'Europe du Nord. Pour son utilisation Pline parlait de tuyaux et de plaques, les architectes la constatent pour les couvertures des toits, gouttières et canalisations<sup>3</sup>, tandis que les chroniques et autres sources écrites citent toits, fonts baptismaux, vases d'eau bénite, reliquaires, sarcophages, calices, patènes et croix funéraires, lames placées dans les tombes<sup>4</sup>. Le plomb a l'avantage d'être très malléable et de se prêter parfaitement au martelage<sup>5</sup>. Il est aussi « résistant à certains agents de dissolution dans le sol et dans l'air », d'où son utilisation dans de très nombreux usages, et notamment pour les inhumations<sup>6</sup>. Ajoutons que c'est un métal dont le prix est peu élevé et qui ne nécessite pas, pour être mis en œuvre, des ouvriers très qualifiés. Et son intérêt, pour l'épigraphe, est qu'il a servi de support à des inscriptions dans des domaines très précis, à quelques exceptions près : les lames ou croix placées dans les tombes, les identifications de reliques ou de translations de corps, où l'on retrouve la facilité de transformation en plaques et l'avantage d'une longue conservation à l'intérieur d'une tombe ou d'un reliquaire, et en troisième lieu, les enseignes de pèlerinage qui ont pu être produites à vil prix en très grand nombre. L'examen de croix inscrites a conduit à conclure que l'on traçait les inscriptions sur

---

<sup>1</sup> Livre XXXIV, éd. et trad. H. LE BONNIEC, Paris, 1953 (Collection des Universités de France... Guillaume Budé), p. 160-165. Isidore de Séville, dans ses *Étymologies*, reprend en grande partie Pline (*P.L.*, 82, c. 588).

<sup>2</sup> Hans VAN WERVEKE, « Note sur le commerce du plomb au Moyen Âge », *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne*, t. I, Bruxelles, 1926, p. 653-668.

<sup>3</sup> E. VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. 7, Paris, s.d., p. 209-211, « plomberie ».

<sup>4</sup> Otto LEHMANN-BROCKAUS, *Lateinische Schriftquellen zur Kunst in England, Wales und Schottland vom Jahre 901 bis zum Jahre 1307*, Munich, 1955-1956, *passim* (voir table).

<sup>5</sup> E. VIOLLET LE DUC, *op. cit.*, p. 209.

<sup>6</sup> H. LECLERCQ, « Plomb », *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, XIV-1, Paris, 1939, c. 1191.

plomb « avec un instrument aigu qui dut ressembler au style antique »<sup>7</sup>. L'épithaphe du saint ermite Godric à Finchale en 1170 a été gravée sur une lame de plomb *stylo ferreo*, avec un stylet en fer<sup>8</sup>, et l'auteur du livre de Job écrivait au VI<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ : « Qui me donnera que mes paroles soient gravées au stylet de fer sur des lames de plomb ou sculptées au ciseau sur le roc ? » (Job, XIX, 23-24).

## I. Inscriptions sur plomb dans les tombes

Les inscriptions sur plomb trouvées dans les tombes se présentent sous deux **formes** principales : plaques et croix. Les plaques sont une forme que citent le livre de Job, Plinie l'Ancien, Isidore de Séville et de nombreuses chroniques. Elles sont le plus souvent rectangulaires, mais on trouve aussi l'ovale à Bordeaux en 1160<sup>9</sup>, le losange à Châteauroux en 1137<sup>10</sup>, le disque au Mont-Saint-Michel en 1186 et 1191<sup>11</sup>. Les croix sont ordinairement latines, et parfois sont pattées, et même très fortement pattées dans le cas des croix de Bouteilles en Normandie, qui ont été découpées dans des plaques de plomb. Ces lames ou ces croix étaient placées dans la tombe sur la poitrine du défunt, le texte gravé placé généralement vers l'extérieur. C'est ce qui ressort des constatations des fouilleurs, à Bouteilles ou à Bury-Saint-Edmond pour des croix<sup>12</sup>, à Saint-Denis<sup>13</sup> ou à Fontevraud pour des plaques<sup>14</sup>, et ce qui est indiqué dans des sources écrites : croix trouvée dans les bras de saint Ansbert évêque de Rouen<sup>15</sup>, épithaphe sur plomb placée « sur la poitrine » de l'archevêque de Trèves, Poppo († 1045)<sup>16</sup>, petite croix mise sur la poitrine de l'évêque de Toul, Étienne († 996)<sup>17</sup>. L'inscription est parfois, mais rarement, écrite sur les deux côtés de la plaque, au Mont-Saint-Michel par l'abbé Robert de Torigny, pour l'abbesse Irmingart<sup>18</sup>, à St. Bendts pour l'épithaphe du premier roi des Danois en 1182<sup>19</sup>, ou sur les deux côtés de la croix, comme dans l'épithaphe de l'évêque de Metz Étienne de Bar en 1163<sup>20</sup>. On trouve aussi dans les tombes des calices et des

---

<sup>7</sup> Abbé COCHET, « Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande trouvées à Bouteilles près Dieppe, en 1857 », *Bulletin monumental*, 25, 1859, p. 283.

<sup>8</sup> O. LEHMANN-BROCKAUS, *op. cit.*, I, n° 1733, p. 477.

<sup>9</sup> *C.I.F.M.*, 5, éd. R. FAVREAU, B. LEPLANT, J. MICHAUD, Paris, 1979, p. 89-90.

<sup>10</sup> J. BEVLAY, *Catalogue du musée de Châteauroux*, Châteauroux, 1910, p. 181, n° 1064.

<sup>11</sup> Léopold DELISLE, « Inscriptions trouvées dans les tombeaux de Robert de Torigny et de Martin de Furmundes, abbés du Mont-Saint-Michel », *Bull. Soc. nat. Antiq. France*, 1875, p. 151-152.

<sup>12</sup> Abbé COCHET, « Croix d'absolution placées sur les morts au Moyen Âge en France et en Angleterre », *Bull. Comité langue, hist. et arts France*, III, 1855-1856, p. 310 et 320 ; *Id.*, « Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande trouvées à Bouteilles près Dieppe en 1857 », *Bulletin monumental*, 25, 1859, p. 274-276, 279.

<sup>13</sup> Alain ERLANDE-BRANDENBURG, *Le roi est mort. Étude sur les plaques funéraires, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1975, p. 46 et n. 56.

<sup>14</sup> Robert FAVREAU et Daniel PRIGENT, « Deux épithaphes sur plomb du XII<sup>e</sup> siècle à Fontevraud », *Fontevraud. Histoire-Archéologie*, n° 3, 1994, p. 20.

<sup>15</sup> *Vita s. Ansberti*, AA. SS., Février, II, p. 355.

<sup>16</sup> AA. SS., juin, I (Paris, 1865), p. 102 : *supra pectus istud in plumbo habetur anaglyphum*.

<sup>17</sup> Chronique de Moyenmoutier publiée par G. PERTZ, M.G.H., *Scriptores*, IV, Hanovre, 1841, p. 91 : *pectorijus crucicula superposita*, et *Gallia christiana*, XIII, c. 982.

<sup>18</sup> Bernard BISCHOFF, « Bemerkungen zu den Chiemseer Inschriften », dans V. MILOJCIC, *Bericht über die Ausgrabungen und Bauuntersuchungen in der Abtei Frauenwörth auf der Fraueninsel in Chiemsee 1961-1964*, Munich, 1966 (Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse N. F. 65 A), p. 278-281, pl. h.-t.

<sup>19</sup> Anders BAEKSTED, *Danske Indskrifter. En indledning til studiet af dansk Epigraphik*, Copenhague, 1968 (Danske historiske fornminnes håndbøger), p. 46-47, fig. 14-15.

<sup>20</sup> Xavier BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb placées dans les tombeaux en manière de *pitacium* », *Bulletin de la Société archéol. et histor. du Limousin*, t. 36, 1888, p. 23-50 ; Hartmut EHRENTAUT, « Bleierne

patènes funéraires<sup>21</sup>, qui peuvent être en plomb et comporter une inscription - calice d'un chanoine de Saint-Seurin de Bordeaux en 1318<sup>22</sup>, patène d'un chanoine de Saint-Omer en 1436<sup>23</sup>. Une épitaphe de 1165 avait été gravée à Montmorillon sur une bulle de plomb<sup>24</sup>. Des bulles pontificales ont été trouvées dans une quinzaine de tombes, et correspondent de façon privilégiée à la période des papes d'Avignon<sup>25</sup>. On peut dire que le plomb est un métal qui a été particulièrement usité pour les objets et inscriptions qui pouvaient accompagner le défunt dans la tombe. Hildegarde de Bingen avait bien noté, dans le livre IX, *De metallis*, de son traité sur la Physique que le plomb posé sur un homme mort se conservait fort bien<sup>26</sup>.

\*\*

\*

La **localisation** de ces inscriptions funéraires montre que la pratique d'inscriptions funéraires sur plomb dans les tombes semble ignorée du Sud et de l'Est de la France, à l'exception de la Lorraine. Sur un plan plus général que la France ces inscriptions funéraires sur plomb se rencontrent en Angleterre, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, au Danemark, en Pologne, mais non, sous réserve d'un examen particulier, pour l'Espagne et l'Italie, et donc apparaissent plutôt dans l'Europe septentrionale que méridionale. Il y a probablement une relation entre cette localisation et celle des principaux centres de production du plomb. Sans doute y a-t-il aussi des raisons de pratique locale, car, si on peut bien comprendre l'importance des croix funéraires de la ville épiscopale de Metz, on s'explique mal le nombre de croix trouvées dans le cimetière des chanoinesses de Remiremont ou dans le cimetière de la paroisse de Bouteilles en Normandie, pas plus que la localisation particulière de huit croix à Périgueux. On observera que cette répartition se rapproche fort de celle qui a été cartographiée pour les dix-sept bulles pontificales de plomb des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles trouvées dans les tombes<sup>27</sup>.

Pour la **datation** on observera un emploi plus fréquent aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> qu'aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : pour la France, en dehors d'inscriptions sur deux cercueils de plomb à Nantes et à Clermont on a des textes sur 62 lames, dont 5 des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, et sur 74 croix dont 24 pour les XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles - 23 à Metz et à Remiremont. Mais on pourra trouver encore cette pratique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

\*\*

\*

---

Inchrifttafeln aus mittelalterlichen Gräbern in den Rheinlanden », *Bonner Jahrbücher des rheinischen Landesmuseums in Bonn und des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, 152, 1952, p. 203, n° 18.

<sup>21</sup> F. VAN MOLLE, « Notes sur quelques calices funéraires du XI<sup>e</sup> siècle en France et en Belgique », *Les Monuments historiques de la France*, 1966, p. 113-119.

<sup>22</sup> J. A. BRUTAILS, « Note sur deux croix d'absolution », *Bulletin Comité Trav. histor. et scientif. Archéol.*, 1902, p. 493-494.

<sup>23</sup> *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, publiée par la Commission départementale des monuments historiques, t. V, 2<sup>e</sup> partie, p. 56.

<sup>24</sup> *C.I.F.M.*, 1, éd. R. FAVREAU et J. MICHAUD, Poitiers et Paris, 1974, n° 98, p. 122-123, fig. 73.

<sup>25</sup> Elzbieta DABROWSKA-ZAWADKA et François COMTE, « Un rite funéraire peu connu : le dépôt de bulles pontificales dans les tombes ecclésiastiques (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Bull. Soc. nat. Antiq. France*, 1993, p. 209-223. On a trouvé à Évreux dans une tombe une bulle pontificale en plomb de Benoît VII (974-975) : BOURBON, « Récentes découvertes archéologiques faites dans le chœur de la cathédrale d'Évreux », *Bulletin Comité Trav. histor. et scientif. Archéol.*, 1895, p. 4.

<sup>26</sup> *P.L.*, 197, c. 1348.

<sup>27</sup> Cf. article cité n. 25, p. 210, fig. 1.



Si l'on s'arrête au **contenu** de ces inscriptions funéraires déposées à l'intérieur des tombes, on imagine qu'il devrait être très simplifié par rapport à celui des épitaphes placées sur les tombes ou sur des pierres et destinées à être lues par le plus grand nombre. C'est ce que montre l'épitaphe gravée sur airain de l'archevêque de Trèves, Poppo († 1045), qui comporte l'année et le jour du décès ainsi que l'éloge du défunt, alors que l'inscription sur plomb placée dans la tombe se limite à POPPO TREV(ERENSIS) ARCHIEPISCOPUS OBIIT DECIMO SEXTO KALENDARUM JULII, « Poppo, archevêque de Trèves, est mort le 16 des calendes de juillet »<sup>28</sup>. C'est encore ce que l'on constate pour le 6<sup>e</sup> prieur de Grandmont, Guillaume, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle : CERNE : PRIOR SEXTUS WILELMUS PRO GREGE FACTUS EXUL CUM CHRISTO, TUMULO REQUIESCIT IN ISTO, sur la lame de plomb dans le cercueil, HIC JACET DOMPNUS GUILLERMUS REVERENDISSIMUS VI PRIOR. VERUS ISRAELITA IN QUO DOLUS NON ERAT. VIXIT IN PRIORATO XVIII ANNIS ET III MENSIBUS, sur la pierre du sarcophage<sup>29</sup>. Mais ce n'est plus le cas pour les deux épitaphes d'Anne de Bourgogne en 1432, car celle qui est gravée sur une plaque de plomb pliée en deux placée dans la tombe est plus développée que celle qui accompagne la statue gisante de marbre : qualificatifs particuliers pour Anne, son père Jean de Bourgogne, son mari Jean, duc de Bedford, et indication de l'hôtel de Bourbon où mourut la jeune duchesse<sup>30</sup>.

Dans la plupart des cas on n'a pas dû faire une double épitaphe, l'une visible par tous, l'autre dans la tombe. Le fait que les inscriptions sur plaques ou croix de plomb placées avec le corps ne pouvaient être vues, sinon à l'occasion de l'ouverture du tombeau, a entraîné pour elles des caractères particuliers.

En premier lieu il semble bien y avoir un moindre souci de la forme littéraire. Alors que les épitaphes des grands personnages de l'Église ou du siècle sont, aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, très fréquemment en vers, on ne note ; pour environ 160 lames ou croix funéraires sur plomb

<sup>28</sup> AA. SS., juin I, p. 102.

<sup>29</sup> C.I.F.M., 4, Limousin, p. 101.

<sup>30</sup> Le gisant est conservé au Musée du Louvre, la plaque de plomb au Musée national du Moyen Âge (Cluny). Anne de Bourgogne avait été enterrée aux Célestins de Paris.

en France que six inscriptions métriques (3,7 %), alors qu'un décompte portant sur 1579 inscriptions des VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles en France permet de détacher 185 inscriptions métriques (11,7 %), soit une proportion de trois fois plus<sup>31</sup>. Lors de l'ouverture d'une tombe à Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) en 1400, on a trouvé une lame de plomb d'un chanoine Pierre, qui se qualifie de « disciple » de saint Julien et a été identifié avec un chanoine de ce nom en 1060<sup>32</sup> : l'épithaphe se compose de deux distiques élégiaques, avec rimes léonines pour le premier. À Corbie l'épithaphe sur plomb trouvée dans le sarcophage de l'abbé Nicolas 1<sup>er</sup> mort en 1123 est formée de six hexamètres, seule la mention du jour du décès étant en prose<sup>33</sup>. Au musée de Châteauroux l'épithaphe sur plomb de Gérard, fondateur de l'abbaye de Miseray († 1137), comporte quatre hexamètres, rimant deux par deux par leurs derniers pieds, et sur la tranche, trois autres hexamètres léonins riches<sup>34</sup>. Sur une croix du XII<sup>e</sup> siècle découverte en 1856 dans le cimetière normand de Bouteilles on a trois vers, aux quantités approximatives avec une apostrophe au lecteur dont on peut s'étonner pour un texte placé dans un cercueil : *QUISQUIS LEGIS VERSUS HOS TER DICAS QUOD REQUIEM DET SIBI CHRISTUS*, « Qui que tu sois qui lis ces vers, dis trois fois que le Christ lui donne le repos »<sup>35</sup>. On se reportera à l'inscription de Guillaume de Treignac prieur de Grandmont citée plus haut (2 hexamètres léonins riches). Enfin l'épithaphe de Jean de Fontaine, chanoine de Saint-Omer, en 1436, sur une patène funéraire en plomb, se compose de dix vers rimant deux à deux, la date seule étant en prose<sup>36</sup>. Hors de France on ne trouve guère non plus, semble-t-il, d'inscriptions funéraires sur plomb en vers : trois distiques élégiaques à Westminster Abbey à Londres pour quatre défunts<sup>37</sup>, épithaphe versifiée de l'abbesse Irmingart à Chiemsee<sup>38</sup>.

En second lieu on ne trouve dans ces textes que peu de prières pour le défunt : formule liturgique *anima ejus requiescat in pace (amen)*, à Angers en 1080, à Remiremont en 1124, à Orléans en 1311, *cujus anima per misericordiam Dei in pace requiescat, amen*, à Arras en 1280, *Deus l'aiice* à Metz en 1336, « Dieu ait son ame Jesus Maria » en 1429 sur une croix de Remiremont, ou demande directe de prière sur deux croix de Remiremont, « priez pour elle » en 1405, *orate pro ea* en 1489. Il en est, là aussi, de même hors de France : *ORA PRO NOBIS* de l'épithaphe de Chiemsee, *MISERERE, CHRISTE, SERVI TUI, AMEN*, de l'épithaphe du prévôt Gérard d'Arc à Bonn († 1169), *DEUS ASSIT EIS* de l'épithaphe versifiée de l'abbaye de Westminster pour l'épouse du roi Sebert, morte en 695, et trois autres personnages.

\* \*  
\*

La **fonction** essentielle de la plaque ou de la croix placées dans la tombe est d'assurer la pérennité du nom du défunt et son **identification** par sa fonction, au-delà des dégradations possibles de la tombe par les hommes et au-delà de la réduction du corps en cendres au fil du temps. Cette fonction ressort bien des cas où après ouverture des tombes longtemps après le

<sup>31</sup> Robert FAVREAU, « Inscriptions antérieures à 1300. Réflexions à propos de l'expérience française », *Inschriften bis 1300. Probleme und Aufgaben ihrer Erforschung*, éd. Helga GIERSEPEN et Raymund KOTJE, Bonn, 1995 (Abhandlungen der Nordrhein-Westfälischen Akademie der Wissenschaften), p. 94.

<sup>32</sup> Bernard CRAPELET, *Auvergne romane*, La Pierre-qui-Vire, 4<sup>e</sup> éd., 1972, p. 268 ; Pierre CUBIZOLLES, *La noble chapite Saint-Julien de Brioude*, Brioude, 1978, p. 350.

<sup>33</sup> MARTONNE (de), « Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1836 », *Mém. Soc. Antiq. France*, 2<sup>e</sup> s., t. 4, 1838, p. xi-xiii, fac-sim.

<sup>34</sup> J. BEVLAY, *op. cit.* (n. 10), p. 181, n° 1064. Dans le relevé fourni il manque un pied au dernier « vers ».

<sup>35</sup> Xavier BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb... » (n. 20), p. 42.

<sup>36</sup> *Épigraphie du Pas-de-Calais*, V, 2<sup>e</sup> partie, p. 56 : vers latins octosyllabiques, à l'exception d'un dodécasyllabe pour le nom du défunt.

<sup>37</sup> O. LEHMANN-BROCKAUS, *op. cit.* (n. 4), II, p. 154, n° 2772.

<sup>38</sup> B. BISCHOFF, *op. cit.* (n. 18).

décès on tient à garder l'identité des défunts. À l'abbaye de Saint-Denis près de Paris, lors de la translation des cendres des prédécesseurs de Louis IX au XIII<sup>e</sup> siècle, on plaça dans chaque tombe des petites plaques de plomb qui y seront retrouvées en 1793 :

HIC JACET LUDOVICUS REX FILIUS DAGOBERTI REGIS HIC JACET CAROLUS  
MARTELLUS REX  
HIC JACET PEPINUS REX  
HIC JACET BERTRANDA UXOR PIPINI REGIS  
HIC JACET HERMANTRUDIS REGINA UXOR CAROLI CALVI  
HIC JACET KALLOMANNUS REX FILIUS LUDOVICI BALBI. ODO REX HIC JACET  
HUGO CHAPET REX  
ROBERTUS REX CONSTANTIA UXOR EJUS HENRICUS REX LUDOVICUS GROSSUS  
REX  
PHILIPPUS REX FILIUS LUDOVICI REGIS CONSTANTIA UXOR LUDOVICI REGIS<sup>39</sup>.

Dans la tombe du fondateur de l'abbaye de Komburg on a trouvé en 1948 cinq plaques de plomb : quatre identifient, avec le jour de leur mort à partir du calendrier romain, le fondateur Burchard, son frère le comte Henri, le moine Vignaud, le troisième abbé Hartwig, la cinquième plaque rappelant un transfert des restes de ces personnages en 1719<sup>40</sup>.

Le simple rappel du nom et de la fonction, avec souvent le jour de la mort et l'année se trouve dans un bon nombre de ces inscriptions funéraires sur plomb, « pour la mémoire des siècles à venir » comme on le trouve gravé sur une lame de plomb à Finchale en Angleterre<sup>41</sup> : HIC REQUIESCIT CORPUS DOMINI RAINERII PICTAVENSIS ECCLESIE MAJORIS CAPISTERII - Rainier, chevecier de la cathédrale de Poitiers -, et HIC REQUIESCIT CORPUS GIRAUDI DE BRIA RELIGIOSI SACERDOTIS, pour deux plaques de plomb du début du XIII<sup>e</sup> siècle trouvées à Fontevraud en 1989<sup>42</sup>, + HIC REQUIESCIT DOMNUS MARTINUS DE FURMENDEIO ABBAS HUIUS LOCI, au Mont-Saint-Michel en 1191<sup>43</sup>, IDIBUS MARTII OBIIT RICHILDIS COMITISSA en l'abbatiale d'Hasnon (Nord) au XI<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>, HIC REQUIESCIT HUGO EPISCOPUS à Saint-Lucien de Beauvais (X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle)<sup>45</sup>, PETRUS PRIMUS ABBAS (d'Airvault, 1112), ou HIC JACET WILLELMUS EPISCOPUS PICTAVENSIS III (Guillaume III Tempier, 1197), à Poitiers<sup>46</sup>. C'est aussi le cas pour la plupart des croix de Metz (fig. 23) et de Remiremont. À St. Paul in Lavanttal (Carinthie), la plaque de plomb du tombeau du duc Léopold 1<sup>er</sup>, mort en 1326, ne porte que LEOPOLDUS DUX AUSTRIE, et celle de la duchesse Elisabeth morte en 1343, ANNO DOMINI M<sup>o</sup>CCC<sup>o</sup> XLIII OBIIT DOMINA ELIZABETH RELICTA QUONDAM DOMINI HEINRICI DUCIS AUSTRIE ET STIRIE<sup>47</sup>. Il en est de même pour les épitaphes sur lames de plomb de l'archevêque de Mayence Henri en 1153<sup>48</sup> pour celle de l'évêque Wolfgang à Ratisbonne<sup>49</sup>, ou pour celles des archevêques de

<sup>39</sup> A. ERLANDE-BRANDENBURG, *op. cit.* (n. 13), p. 45, note 53.

<sup>40</sup> Rainer JOOS, *Kloster Komburg im Mittelalter. Studien zur Verfassungs-, Besitz- und Sozialgeschichte einer fränkischen Benediktinerabtei*, Sigmaringen, 1987, p. 105, note 17.

<sup>41</sup> *Laminam plumbeam composuere, in qua diem depositionis ejus et annum his verbis ad monimentum seculorum sequentium exsculpi...* à Finchale (Durham), Otto LEHMANN-BROCKHAUS, *Lateinische Schriftquellen...*, (n. 4), I, n<sup>o</sup> 1733, p. 477.

<sup>42</sup> R. FAVREAU et D. PRIGENT, *op. cit.* (n. 14), p. 19-26.

<sup>43</sup> L. DELISLE, *op. cit.*, (n. 11), p. 152 et h.-t.

<sup>44</sup> L. SERBAT, « Un historien imaginaire du XI<sup>e</sup> siècle : le moine Tomellius », *Mém. Soc. nat. Antiquaires de France*, 8<sup>e</sup> s., VIII, 1934, p. 121 et n. 1.

<sup>45</sup> Abbé DELETTRE, *Histoire du diocèse de Beauvais depuis son établissement au III<sup>e</sup> siècle jusqu'au 2 septembre 1792*, Beauvais, t. I, 1842, p. 426.

<sup>46</sup> *C.I.F.M.*, 1, éd. R. FAVREAU et M. MICHAUD, Poitiers et Paris, 1974, n<sup>o</sup> 28, p. 30-31 et n<sup>o</sup> 99, p. 123-124.

<sup>47</sup> Georg WACHA, « Blei », *Alte und moderne Kunst*, 24 ; n<sup>os</sup> 166-167, 1979, p. 54, fig. 14 et 15.

<sup>48</sup> *Die Inschriften der Stadt Einbeck*, éd. Horst HULSE (Die Deutschen Inschriften 42. Güttinger Reihe 7) Wiesbaden 1996, p. 3 et pl. 1.

Trèves Egilbert († 1101) et Bruno († 1124) à Trèves<sup>50</sup>. Un certain nombre de ces lames ou croix de plomb placées dans les tombes portent des épitaphes fort semblables à celles qui ont pu être placées à la vue de tous. Il m'a semblé, toutefois, que l'éloge des vertus du défunt était plus rare et moins développé dans les épitaphes sur plomb où, en revanche, sa carrière ou ses actes sont mis davantage en évidence. Cette différence tient sûrement pour une part à la vogue de l'épitaphe métrique de l'époque carolingienne au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les compositions versifiées se souciant plus de la forme littéraire et de la vie édifiante du défunt que de ses actes. Or la métrique est beaucoup plus rare dans les inscriptions des tombes que dans les épitaphes lisibles par tous. Là est sans doute une raison importante pour une pause des renseignements sur les carrières dans l'épigraphie funéraire aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, alors que les épitaphes des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles insisteront sur les titres, les fonctions multiples et donneront parfois le déroulement détaillé de la vie des défunts.

Les inscriptions versifiées citées ci-dessus pour Châteauroux, Corbie, Grandmont, Saint-Omer, comportent des éléments d'éloge des mœurs et mérites des défunts. Une croix de 1067 à Angers dit le défunt *pauperibus [argus pauper ipse factus]*<sup>51</sup>. Le moine de Fontgombault Gobert, *Goberti monachi sacerdotis... Christum ama vit*<sup>52</sup>. La moniale de Jouarre Elisabeth est dite *nobilis genere, cujus vita casta ac Deo omnibus modis intenta*<sup>53</sup>. Le troisième abbé de Fécamp, Guillaume de Ros, mort en 1107, est qualifié de *vir in omnibus boni testimonii*, mais le texte précise aussi qu'il fut d'abord chantre et archidiacre de Bayeux puis moine de Caen avant d'être placé à la tête de l'abbaye de Fécamp qu'il dirigea 27 ans et demi de manière excellente, renouvelant et l'église et ses dépendances tant à l'intérieur qu'à l'extérieur<sup>54</sup>. De même pour Pierre de Noyon, évêque d'Arras, l'éloge des qualités est très limité par rapport aux détails sur la vie du prélat :

ANNO DOMINI MILLESIMO DUCENTESIMO OCTOGESIMO TERTIO, NONAS SEPTEMBRIS OBIIT PATER REVERENDUS PETRUS EPISCOPUS HIC SEPULTUS, DE NOVIOMO ORIUNDUS, QUI LARGUS ET PIUS PER VIGINTI ANNOS ET MENSES SEPTEM HANC ATTREBATENSEM REXIT ECCLESIAM. JURA EPISCOPATUS DECLARAVIT ET POSSESSIONES MULTAS ADQUISIVIT ET DE EISDEM CAPITULO LARGITER EROGAVIT. TANDEM, PROPTER PROPRII CORPORIS DEBILITATEM PETITA MAGNIS SUMPTIBUS CEDENDI LICENTIA ET CUM DIFFICULTATE OBTENTA, HUIUS EPISCOPATUS LIBERE CESSIT REGIMINI, NIHIL DE BONIS EPISCOPATUS PERPETUIS RETINENDO, CUJUS ANIMA PER MISERICORDIAM DEI IN PACE REQUIESCAT. AMEN<sup>55</sup>.

L'évêque de Verdun Heymon, mort en 1024, est sobrement dit *reparator et innovator hujus loci*<sup>56</sup>. De l'abbé de Saint-Ouen de Rouen Rainfroi, mort en 1142, il est dit qu'« il restaura son église après un incendie, l'entoura d'un mur, l'enrichit d'autres biens »<sup>57</sup>. L'épitaphe sur plaque de plomb de l'abbé de Saint-Cyprien de Poitiers Rainaud, mort en 1100, est entièrement consacrée à retracer sa vie (fig. 25) : HIC REQUIESCIT VENERABILIS PATER NOMINE RAINALDUS, IN PAGO PICTAVIENSIIUM ORTUS, MAGISTER PRIUS SCOLARUM FAMOSUS, DEIN CASE DEI MONACHUS IBIQUE PRIOR CLAUSTRALIS PROBATUS, POSTREMO IN HOC MONASTERIO ABBAS ORDINATUS, QUOD REXIT XXV

<sup>49</sup> KL. NOVEMBRIS WOLFGANGUS EPISCOPUS OBIIT.

<sup>50</sup> H. EHRENTAUT, *op. cit.*, (n. 20), p. 200, n° 13, fig. 4, et p. 201, n° 16, fig. 5.

<sup>51</sup> X. BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb » (n. 20), p. 30-32.

<sup>52</sup> Léon PALUSTRE, « Découvertes en Berry », *Bull. Monum.*, 55, 1889, p. 61, fac-sim. ; dom Jacques BASCHET, *L'abbaye royale Notre-Dame de Fontgombault*, Poitiers et Fontgombault, 1991, p. 35-36, n. 22, pl. h.-t.

<sup>53</sup> Texte et dessin transmis par M.-J.-P. LAPORTE, que j'ai plaisir à remercier ici. La plaque de plomb se présente sous forme de disque.

<sup>54</sup> *Trésors des abbayes normandes. Rouen-Caen*, 1979, Rouen, 1979, p. 96, n° 107.

<sup>55</sup> *Épigraphie du Pas-de-Calais*, I, Arras, 1883, p. 16 et 83-84, fac-similé, p. 82.

<sup>56</sup> *Gallia christiana*, XIII, c. 1184.

<sup>57</sup> *Trésors des abbayes normandes ...*, (n. 54), p. 96-97, n° 108.



ANNIS VI MENSIBUS XVIII DIEBUS, MIGRANS AD CHRISTUM X KALENDAS JUNII, EPISCOPO PICTAVORUM PETRO, COMITE WILLELMO, « Ici repose le vénérable Père du nom de Rainaud, né en pays poitevin, d'abord maître-école réputé, puis moine de La Chaise-Dieu et promu prieur claustral de cette abbaye, enfin ordonné abbé de ce monastère qu'il gouverna 25 ans 6 mois 19 jours. Il s'en fut vers le Christ le 10 des calendes de juin, alors que Pierre était évêque de Poitou et Guillaume comte »<sup>58</sup>. Il est rare, à cette époque de trouver un *curriculum vitae* aussi complet et précis.

L'épithaphe du roi des Danois Waldemar († 1180) retrace ses victoires sur les Slaves, la conversion de son peuple à la foi du Christ, la construction d'un mur pour protéger le royaume, l'édification d'un château à Sproga<sup>59</sup>. L'archevêque de Cologne Héribert († 1021) *de suo proprio sumptu hoc monasterium [Deutz] fecit*, et l'évêque de Brême Liemar, mort en 1101, est dit « le constructeur » de sa cathédrale<sup>60</sup>. Le prévôt Gerhard d'Are († 1169) ECCLESIAM MULTIS EDIFICIIS ET LUMINIBUS DECORAVIT, ET PREDIIS DITAVIT ET CORPORA SANCTORUM MARTYRUM TRAN[S]TULIT, EISQUE ORNAMENTA MULTA CONTULIT<sup>61</sup>. Herbert, évêque de Cologne († 1021) « a fait faire l'abbaye de Deutz à ses propres frais »<sup>62</sup>. Sur la croix du prévôt Humbert († 1086) trouvée en 1988 à Saint-Servais de Maastricht, le défunt est dit « homme illustre » et ses fonctions sont précisées, mais ensuite il n'est question que des améliorations et embellissements qu'il apporta à son église : ... PREBENDAS AUXIT, RESTAURAVIT ECCLESIAM SANCTUARIO, CHORO, CRIPTA, SEPULCHRO DOMINI, ET DUCIS KAROLI CAPELLIS III LATERALIBUS ET UNA OCCIDENTALI VESTIARIO, CAPITOLIO, SCOLIS ET TOTO CLAUSTRO ORNAVIT, ET INTEGRIS ALTARIBUS PICTURA, ARCA PETRINA SANCTORUM MONULFI ET GONDULFI, ET SEPULCHRO EORUNDEM IN MEDIO TEMPLI, CAPSIS, CASULIS, PALILIS, TURRIBULO MAJORE ET ACERRA SUA ET CETERIS UTENSILIBUS CONSTRUXIT, ET ORNAVIT CIBORIUM QUOD EST POST ALTARE SANCTI SERVATII. HOC MAXIME PLANXIT QUOD MORTE IMPEDIENTE OPUS INCEPTUM NON CONSUMMAVIT<sup>63</sup>. On pourra encore voir l'épithaphe que l'archidiacre Gautier a fait écrire sur parchemin et sur une lame de plomb pour l'évêque de Thérouanne, Jean de Commines (1099-1130) : le texte est exceptionnel par sa longueur et par un partage égal entre l'éloge du défunt et l'énumération des « nombreux biens qu'il a faits »<sup>64</sup>.

Certaines de ces inscriptions funéraires sur plomb placées dans les tombes sont l'occasion de fortes **affirmations de foi**, très probablement demandées à l'avance par ceux dont elles accompagnent le corps. C'est particulièrement le cas pour les croix. Ainsi à Périgueux on trouve sur une croix l'Alpha et l'Omega seuls, sur deux autres PAX LUX REX LEX, sur deux autres encore DEUS REX A Ω ou LEX CHRISTUS A Ω, et on conserve au Musée de la ville un moule de croix sépulcrale avec la composition PAX LEX LUX REX ordonnée autour du X<sup>65</sup>. De même une croix du Musée de Limoges portait avant l'obit IHS XPS sur le bras supérieur, A et Ω sur les bras latéraux<sup>66</sup>. Sur les bords de la plaque de plomb de l'abbesse Irmingart à Chiemsee on a gravé un verset de l'épître aux Philippiens (IV, 4) :

<sup>58</sup> C.I.F.M., 1 (n. 46), n° 26, p. 28-29.

<sup>59</sup> A. BAEKSTED, *op. cit.*, (n. 19), p. 46-47, fig. 14 et 15.

<sup>60</sup> H. EHRENTAUT, « Bleierne Inschriftafeln... » (n. 20), p. 78 ; *Das Reich der Salier 1024-1125. Katalog zur Ausstellung des Landes Rheinland-Falz*, Sigmaringen, 1992, p. 339.

<sup>61</sup> H. EHRENTAUT, « Bleierne Inschriftafeln... » (n. 20), n° 19, p. 203.

<sup>62</sup> *Ibid.*, n° 1, p. 192.

<sup>63</sup> *Das Reich der Salier 1024-1125. . .*, p. 339-342 ; Titus A. S. M. PANHUYSEN, « De Sint-Servaaskerke te Maastricht in de vroege middleeeuwen », *Bulletin Knob [Koninklijke Nederlandse Oudheidkundige Bond]*, 1991-1, p. 17.

<sup>64</sup> *Vita Johannis episcopi Teruanensis auctore Waltero archidiacono, M.G.H., Scriptores*, XV-2, Hanovre, 1888, p. 1150.

<sup>65</sup> C.I.F.M., 5, *Dordogne, Gironde*, éd. R. FAVREAU, B. LEPLANT, J. MICHAUD, Poitiers, 1979, p. 47-54.

<sup>66</sup> X. BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb » (n. 20), p. 41.

CREDITE ET GAUDETE IN DOMINO SEMPER ITERUM DICO GAUDETE, tandis que le verset suivant (IV, 5) est gravé sur les bords du revers de la plaque : MODESTIA VESTRA NOTA SIT OMNIBUS HOMINIBUS DOMINUS PROPE [est], revers au centre duquel on a écrit, autour d'une croix à trois traverses, A Ω CRUX LUX REX LEX. Dans le cas de cette plaque le choix des textes, et par exemple de *crux* au lieu de *pax*, doit incomber à l'abbé Gerhard, GERHARDUS ABBAS FECIT (revers)<sup>67</sup>. Particulièrement significatives de cette affirmation de foi sont les plaques et croix qui portent le *Credo*, la solennelle profession de foi du chrétien. C'est d'abord la croix de plomb de Dietwinus évêque de Liège mort en 1175, conservée en la collégiale Notre-Dame de Huy, qui, aussitôt après le nom de l'évêque et le jour de sa mort comporte le texte du *Credo* puis celui du *Pater*, et se termine par : SEPULTUS SUM IN ECCLESIA SANCTE MARIE QUAM DEO CONSTRUXI<sup>68</sup>. Plus sommaire est la plaque de plomb du tombeau de la princesse danoise Gunilde, nièce du roi Canut, à Saint-Donatien de Bruges, en 1087 : PATER NOSTER. CREDO IN DEUM PATREM ET CETERA QUE IN SIMBOLO APOSTOLICO SUNT SCRIPTA<sup>69</sup>. Combien émouvante est la plaque de l'évêque de Cracovie Maurus († 1118) au trésor de la cathédrale (fig. 26) : VIAM UNIVERSE CARNIS INGRESSUS EST CREDENS IN DEUM PATREM, toute la suite du symbole des apôtres n'étant donnée que par l'initiale de chaque mot, jusqu'à VITAM ETERNAM AMEN<sup>70</sup>. Enfin en 1137 la plaque de plomb trouvée dans le tombeau de l'archevêque de Mayence Aldebert I porte : EGO PECCATOR ADELBERTUS... OBII CREDENS IN DEUM PATREM et la suite du *Credo* jusqu'à III DIE RESURREXIT A MORTUIS<sup>71</sup>.

Proches de ces croix de dévotion sont les croix de préservation sur lesquelles on inscrit des textes destinés à éloigner le démon<sup>72</sup>. Plusieurs croix de plomb trouvées dans le cimetière des frères à Bury-Saint-Edmond portent ainsi d'un côté : CRUX CHRISTI TRIUMPHAT et de l'autre CRUX CHRISTI PELLIT HOSTEM<sup>73</sup>. « Lorsqu'un chrétien est enseveli hors d'un cimetière on doit placer près de sa tête une croix et pour signifier qu'il était chrétien, et parce que le diable redoute grandement ce signe, et qu'il aura horreur de s'approcher de ce lieu qui est désigné par la croix », écrit Guillaume Durand dans son *Rationale divinatorum officiorum*<sup>74</sup>.

Dans ces inscriptions sur plomb trouvées dans les tombes on doit faire une place à part aux **croix d'absolution**, qu'on trouve en France à Périgueux et en Normandie, et en Angleterre à Chichester et sans doute ailleurs. Dans ses *Decreta pro ordine Sancti Benedicti* Lanfranc décrit de quelle manière l'agonie et la mort d'un frère doivent être accompagnées. Après avoir confessé ses fautes le mourant reçoit l'absolution de tous ses frères et à son tour il leur donne l'absolution. Le mourant est déposé sur un lit de cendre en forme de croix. Les frères chantent le *Credo in unum Deum*. Au moment de la mise au tombeau on « place sur la poitrine du défunt l'absolution qui a été écrite et qui est lue par les frères »<sup>75</sup>.

<sup>67</sup> B. BISCHOFF, *op. cit.* (n. 18).

<sup>68</sup> Elzbieta DABROWSKA, « Sredniowieczne pochowki biskupie w katedrze Krakowskiej. Stan Badan », *Katedra Krakowska w Sredniowieczu*, Cracovie, 1996, p. 115 (résumé en allemand p. 119- 120).

<sup>69</sup> C.A. SERRURE, « Les sciences auxiliaires de l'histoire de Belgique », p. 42.

<sup>70</sup> M. WALICKIE, *Sztuka Polska przedromanska i romanska do schyłku XIII wieku*, Varsovie, 1971, p. 711-712.

<sup>71</sup> *Die Inschriften der Stadt Mainz von frühmittelalterlicher Zeit bis 1650*, Fritz Viktor ARENS et Konrad F. BAUER, Stuttgart, 1958 (Deutschen Inschriften 2. Heidelberg Reihe. 2 Bd), n° 12, p. 17-18.

<sup>72</sup> Alfred RAME, « Croix de préservation placées sur les morts au Moyen Âge en France et en Angleterre », *Revue des Sociétés savantes des départements*, 2<sup>e</sup> s., t. 3, 1860, 1<sup>er</sup> semestre, p. 656-662 : l'auteur insiste sur les prières de « protection » adressées à la croix contenues dans le missel de Jean Talbot, le vaincu de Castillon (1453).

<sup>73</sup> Abbé COCHET, « Croix d'absolution... » (n. 12), p. 320.

<sup>74</sup> Guillaume DURAND, *Rationale divinatorum officiorum, liber septimus de officio mortuorum* : « in quocumque loco extra cimiterium christianus sepeliatur semper crux capiti illius apponi debet, ad notandum illum christianum fuisse, quia hoc signum diabolus valde veretur et timet accedere ad locum crucis signaculo insignitum ».

<sup>75</sup> LANFRANC, *Decreta pro ordine S. Benedicti, P.L.*, 150, c. 508-514 : *absolutionem scriptam et afratribus lectam super pectus ejus ponant* (c. 514).

Trois croix de plomb provenant de Saint-Front et du cimetière de la Cité de Périgueux sont gravées de la même formule d'absolution : DOMINUS DEUS OMNIPOTENS, QUI POTESTATEM DEDIT SANCTIS APOSTOLIS SUIS LIGANDI ATQUE SOLVENDI, IPSE TE DIGNETUR, FRATER [ELIA, STEPHANE, RAMNULFUS] A CUNCTIS PECCATIS TUIS, ET QUANTUM MEAE FRAGILITATI PERMITTITUR, SIS ABSOLUTUS ANTE FACIEM ILLIUS QUI VIVIT ET REGNAT IN SECLA SECLORUM [pour Ramnulf : QUI VIVIT ET REGNAT CUM DEO PATRE IN UNITATE SPIRITUS SANCTI], « Que notre Seigneur Jésus Christ, qui a donné à ses saints apôtres le pouvoir de lier et de délier, daigne t'absoudre, frère [Élie, Étienne, Ramnulf], de tous tes péchés. Et autant qu'il est permis à mon indignité, sois absous devant la face de Celui qui vit et règne dans les siècles des siècles [ou : règne avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit]<sup>76</sup>. La croix d'Élie est datée de 1072, et les autres croix doivent être du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> siècle dans la mesure où l'on utilise encore les oraisons « déprécatives », c'est-à-dire la formule où c'est le Seigneur qui donne l'absolution. L'absolution « indicative », celle où le prêtre lui-même donne l'absolution, *Ego te absolvo*, n'apparaît qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et supprime à partir du XII<sup>e</sup> siècle l'absolution déprécativ<sup>77</sup>.

D'autres croix d'absolution en plomb ont été trouvées, au cours des années 40 et 50 du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les tombes du cimetière désaffecté de Bouteilles en Normandie. L'abbé Cochet qui a effectué une partie de ces fouilles avait trouvé une autre croix contenant une formule d'absolution à peu près illisible à Quiberville-sur-Mer dans le même arrondissement de Dieppe. On peut relever sur ces croix trois formules d'absolution. La plus habituelle se retrouve sur six croix, sous réserve de quelques minimes différences (fig. 27) :

*Dominus Jesus Christus, qui dixit discipulis suis quodcumque ligaveritis super terram erit ligatum et in celis, et quodcumque solveritis super terram erit solutum et in celis, de quorum numero, licet indignas, nos esse voluit, ipse te absolvat per ministerium nostrum ab omnibus criminibus tuis quecumque cogitatione, locutione, operatione negligenter egisti, et nexibus absolutum perducere dignetur ad regna celorum, qui vivat et regnat Deus per omnia secula seculorum* (ou : *qui vivat et regnat, Pater et Filius et Spiritus Sanctus per omnia secula seculorum, amen*).

Cette prière se trouve telle quelle dans le Manuel à l'usage de l'Église de Rouen imprimé en 1531 et toujours dans le Rituel de Rouen édité en 1771 : c'était l'absolution donnée par le prêtre au mourant lorsqu'il lui administrait le sacrement des malades<sup>78</sup>. On en trouve déjà une forme très voisine dans le Pontifical romano-germanique du X<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup> et le texte, à deux variantes près est fourni dans les absolutions publiées par dom Martène<sup>80</sup>.

Une seconde prière suit la précédente sur la croix de Maselin : *Omnipotens Deus misereatur animae (tuae), condonet peccata tua praeterita, praesentia et futura, liberet te ab omni malo, conservet et confirmet in omni opere bono et perducatur te, Christus filius Dei, ad vitam aeternam et ad sanctorum consortium... absolutionem et remissionem pacis, penitentiae, tribuat tibi, Maseline, omnipotens, pius et misericors Jeshus. Amen*.

On la rencontre aussi sur une autre croix, arrêtée à *ad vitam aeternam*, et venant après un *Confiteor* : *Confiteor Deo et omnibus sanctis ejus et tibi, Pater, quia peccavi nimis in*

<sup>76</sup> C.I.F.M, 5, Dordogne, Gironde, éd. R. FAVREAU, B. LEPLANT, J. MICHAUD, Poitiers, 1979, p. 37-38, 52- 55.

<sup>77</sup> E. VACANDARD, « Absolution des péchés dans l'Église latine du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle », *Dictionnaire de théologie catholique*, 1, Paris, 1903, c. 161-168. La terminologie *Oratio deprecativa* et *Oratio indicativa* est celle de saint Thomas d'Aquin dans la *Somme théologique, pars tertia quaestio LXXX IV. De sacramento poenitentiae, articulus III*.

<sup>78</sup> Abbé COCHET, « Croix d'absolution... » (n. 12), p. 316-317.

<sup>79</sup> *Le Pontifical romano-germanique du dixième siècle*, éd. Cyrille VOGEL et Reinhard ELZE, Cité du Vatican, II, 1963 (Studi e Testi, 227), p. 267-268 (*Absolutio*).

<sup>80</sup> Dom Edmond MARTENE, *De antiquis ecclesiae ritibus libri quatuor. Pars secunda*, Rouen, 1700, p. 64, 83, 220, 225, 235.

*legem Dei quecumque Jeci, cogitando, loquendo, operando, in pollutione, in meditatione, in opere, in consensu, et in omnibus vitiis meis malis. Ideo precor, Pater, et ores pro me ad Dominum Deum nostrum.*

La dernière oraison trouvée sur une croix de Bouteilles est celle que prononçait le prêtre lorsque le corps était descendu dans la fosse :

*Absolve, Domine, animam famuli tui, B., ab omni vinculo delictorum ut in resurrectionis gloria inter sanctos et electos tuos ressuscitatus respiret.*

C'est une oraison qui figure déjà dans l'office des défunts d'un antiphonaire du début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>.

La croix d'absolution de la tombe de Godefroi, évêque de Chichester, mort le 25 septembre 1088, comporte une absolution indicative parfaitement claire et en constitue un des premiers exemples : ABSOLVIMUS TE, GODEFRIDE EPISCOPE, VICE SANCTI PETRI PRINCIPIS, APOSTOLO CUI DOMINUS DEDIT LIGANDI ATQUE SOLVENDI POTESTATEM, UT QUANTUM TUA EXPEDIT ACCUSATIO ET AD NOS PERTINEAT REMISSIO SIT TIBI DEUS REDEMPTOR OMNIPOTENS SALUS OMNI[um] PECCATORUM TUORUM PIUS INDULTORAMEN<sup>82</sup>. Cette autorité déléguée au prêtre pour remettre les péchés renvoie au pouvoir confié à Pierre (Matthieu, XVI, 19) et par lui à l'Église : *In persona Christi Ecclesia ligandi et solvendi potestatem accepit* explique le Décret de Gratien<sup>83</sup>. Cette absolution figure à de nombreuses reprises dans les anciens manuscrits<sup>84</sup>.

## II. Inscriptions relatives aux reliques

En dehors des inscriptions funéraires - épitaphes, affirmations de foi, absolution, préservation -, une autre grande catégorie d'inscriptions sur plomb est constituée par les identifications de reliques, à l'occasion de leur réception, de leur déposition, ou, plus souvent, de leur invention, élévation ou transfert. On a pu graver un texte pour rappeler la réception de reliques. Le Musée d'Angers conserve une inscription gravée sur plomb des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles : RELIQUIE SANCTI PETRI<sup>85</sup>, celui de Narbonne a possédé une plaque de plomb identifiant les reliques des saints Just et Pastor rapportées d'Espagne par l'archevêque Guifred de Cerdagne en 1058 : HIC REQUIESCIT CORPUS SANCTI PASTORIS, HIC REQUIESCIT CORPUS SANCTI JUSTI<sup>86</sup>. Sur un reliquaire en plomb venant de l'église de Verrue et conservé en l'abbaye Sainte-Croix près de Poitiers est gravé, sur une face latérale (fig. 24) : INNOCENCIUM RELIQUIE HIC REQUIESCUNT ET ALIORUM MARTIRUM, sur l'autre : SANCTI GEORGII (XI<sup>e</sup> siècle)<sup>87</sup>, et à la cathédrale de Poitiers une plaque de plomb porte RELIQUIE DE LEGIONE SANCTI MAURICII<sup>88</sup>. Se rattachent à ce même ordre d'inscriptions les lames de plomb déposées dans l'autel, lors de la dédicace d'une église ou de la consécration d'un autel. Dans la caisse de l'autel de la chapelle Saint-André près de Saint-

<sup>81</sup> *Corpus antiphonalium officii. III. Invitatoria et Antiphonae*, éd. René-Jean HESBERT, Rome, 1968 (Rerum ecclesiasticarum documenta. Series major. Fontes IX), p. 24, n° 1211. Voir aussi Knud ÜTTOSEN, *The Responsories and Versicles of the Latin Office of the Dead*, Aarhus, 1993, p. 397.

<sup>82</sup> X. BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb... » (n. 20), p. 33.

<sup>83</sup> *Corpus juris canonici*, éd. E.-L. RICHTER et E. FRIEDBERG, *Pars prior. Decretum magistri Gratiani*, Leipzig, 1922, c. 968. Voir aussi le *Tractatus de potestate ligandi et solvendi* de Richard de Saint-Victor (*P.L.*, 196, c. 1159-1178).

<sup>84</sup> Dom E. MARTENE, *De antiquis ecclesia ritibus...*, p. 42, 88, 91.

<sup>85</sup> J. CORBLET, « Chronique », *Revue de l'art chrétien*, III, 1859, p. 581.

<sup>86</sup> *C.I.F.M.*, 12, éd. R. FAVREAU, J. MICHAUD, B. MORA, Paris, 1988, p. 81-82.

<sup>87</sup> *C.I.F.M.*, 12, éd. R. FAVREAU, J. MICHAUD, Poitiers et Paris, 1975, n° 42, p. 66-67.

<sup>88</sup> *C.I.F.M.*, 1, *Id.*, n° 3, p. 3-4.

Hilaire-le-Grand de Poitiers on a trouvé en 1772 une lame de plomb gravée sur ses deux faces, soit d'un côté :

HEC SUNT RELIQUIE SANCTORUM MARTIRUM URBANI PAPE ET MARTIRIS, CRISANTI ET DARIE, MARTIRUM, SANCTI HIRENEI MARTIRIS, ANNO AB INCARNACIONE DOMINI MC LXII. IN HOC ALTARI REPOSITE 1111 KALENDAS SEPTEMBRIS.

De l'autre côté : HEC RELIQUIE IN HOC ALTARI FUERUNT IN DEDICACIONE ECCLESIE REPOSITE. PETRUS AURIENSIS EPISCOPUS CANONICUS SANCTI HILARII CONSECRAVIT ECCLESIAM.

Ainsi était gardée mémoire pour les temps à venir de cette consécration d'église par un ancien chanoine de Saint-Hilaire devenu évêque d'Orense en Espagne<sup>89</sup>. Ottavio Banti a étudié, pour Pise, une série d'« inscriptions du XII<sup>e</sup> siècle sur lame de plomb

relatives au culte des reliques »<sup>90</sup>. Elles concernent toutes, sauf une, des inscriptions relatives à la dépose de reliques dans un autel au moment de sa création, - et généralement de la dédicace de l'église à S. Giorgio in Ponte en 1107, 1158, 1179, à S. Pietro in Vincoli en 1119, à S. Stefano Oltr'Ozeri en 1122, et à Campolungo, église S. Giovanni Battista, en 1111. Voici les deux inscriptions de S. Pietro in Vincoli, conservées aujourd'hui au Museo Nazionale di San Matteo à Pise :

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI MCXVIII, INDICIONE XII, XIII KALENDAS DECEMBRIS, PETRUS, SANCTE PISANE ECCLESIE ARCHIEPISCOPUS, ECCLESIAM BEATI PETRI A VINCULIS IN FORI PORTA IN CIVITATE PISANA CONSECRAVIT, ET HAS RELIQUIAS IN MAJORI ALTARI AD HONOREM BEATI PETRI ET SANCTI MARTINI ET SANCTI BLASII CONDIDIT, VIDELICET ANTIQUAS RELIQUIAS ANTIQUI ALTARIS DE LIGNO CRUCIS UBI CHRISTUS PEPENDIT, DE SEPULCRO DOMINI, EX VELO SANCTE MARIE MATRIS DOMINI, DE VESTIMENTO SANCTI PETRI, EX VESTIMENTO SANCTI JOHANNIS BAPTISTE, EX UNGULIS SANCTI MARTINI. PRETEREA ALIAS RELIQUIAS QUAS PETRUS EJUSDEM ECCLESIE PRIOR CUM FRATRIBUS SUIS STUDIOSE ACQUISIVIT, SCILICET ALEXANDRI PAPE, CORNELII PAPE, SIMPLICII PAPE, FRIDIANI EPISCOPI, SANCTORUM MARTIRUM BLASII, JOHANNIS ET PAULI, MARCI ET MARCELLIANI, QUADRAGINTA MARTIRUM, HERMETIS, VALENTINI, SOCIORUM SANCTE RUFINE, NABORIS ET NAZARII, THEODORI, GORDIANI.

Cette inscription de l'autel majeur est fort semblable à celles que l'on trouve, sur marbre et à la vue de tous, dans les églises de Rome à cette époque<sup>91</sup>. L'inscription de l'autel mineur, l'autel matutinal sans doute, est plus brève :

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI MCXVIII, INDICIONE XII, XIII KALENDAS DECEMBRIS, PETRUS, SANCTE PISANE ECCLESIE ARCHIEPISCOPUS, ECCLESIAM BEATI PETRI A VINCULIS IN FORI PORTA IN CIVITATE PISANA CONSECRAVIT, ET HAS RELIQUIAS IN MINORI ALTARI AD HONOREM SANCTI LAURENTII ET BEATORUM APOSTOLORUM SYMONIS ET JUDE RECONDIDIT, VIDELICET DE SANGUINE YCONE QUAM FECIT NICHODEMUS, VIGILII PAPE, VALENTINI MARTIRIS, MINIATI MARTIRIS, DONATI EPISCOPI.

On a aussi en la cathédrale S. Blaise de Brunswick, une inscription sur disque de plomb pour la consécration d'un autel sans mention des reliques qui y furent déposées :

+ ANNO DOMINI M<sup>o</sup>C<sup>o</sup> LXXX<sup>o</sup> VIII<sup>o</sup> DEDICATUM EST HOC ALTARE IN HONORE BEATE DEI GENITRICIS MARIE + AB ADELOGO VENERABILI EPISCOPO HILDELSEMENSI FUNDANTE AC PROMOVENTE ILLUSTRIS DUCE HENRICO + FILIO FILIE LOTHARII IMPERATORIS ET RELIGIOSISSIMA EJUS CONSORTE MATHILDI + FILIA HENRICI SECUNDI REGIS ANGLORUM FILII MATHILDIS IMPERATRICIS ROMANORUM.

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, I, n° 70, p. 75-77.

<sup>90</sup> Ottavio BANTI, « Di alcune iscrizioni del secolo XII su lamina plumbea relative al culto delle reliquie. Note di epigrafia medievale », *Quaderni Tidnesi di numismatica e antichità classiche*, 1990, p. 297-319. Il donne une série de références à d'autres études sur des inscriptions sur plomb à Vérone, Modène, Bologne, Cingoli, Pistoia.

<sup>91</sup> R. FAVREAU, « Inscriptions de dédicace d'églises et de consécration d'autels à Rome XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles » (à paraître dans les *Mélanges* qui seront offerts à Mme Romanini).

L'éloge des fondateurs et de leur illustre origine y tient la place principale<sup>92</sup>.

Mais les inscriptions sur plomb relatives aux reliques se trouvent surtout dans les tombes des saints. Il s'agit le plus souvent de plaques de plomb placées bien après la mort, lorsque la sainteté du défunt a été reconnue par la piété populaire, et donc écrites lors de l'ouverture du tombeau ou du transfert des reliques. Ainsi lorsqu'on trouve en 1239 dans le sarcophage de saint Ursin à Bourges, un évêque du VI<sup>e</sup> siècle, une lame de plomb qui porte : HOC EST CORPUS BEATI URSINI PRIMI ARCHIPRAESULIS BITURIGAE CIVITATIS<sup>93</sup>, il est évident qu'il ne s'agit pas d'une inscription placée au moment de la sépulture puisque le titre d'archevêque n'existe pas à cette date. Une des inscriptions qui accompagnent les reliques de sainte Couronne et de saint Léopard à la cathédrale d'Aix, est en hexamètres léonins, ce qui conduirait à écarter les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, époques de la mort des deux saints, même si ne figuraient pas dans chacune des inscriptions le nom de l'empereur Otton III qui donna ces reliques à Aix : CLAUDITUR HIC MAGNUS LEOPARDUS NOMINE CLARUS CUJUS IN OBSEQUIO REGNABAT TERTIUS OTTO<sup>94</sup>. L'écriture seule suffirait à écarter le V<sup>e</sup> siècle, époque où vécut (?) l'évêque de Cingoli Essuperanzio, pour la date de la lame de plomb trouvée en 1984 à l'occasion d'une reconnaissance des reliques du saint :

+ ISTE SUNT RELIQUIE BEATI EXUPERANTII EPISCOPI ET CONFESSORIS<sup>95</sup>.

En 1257 on découvrit la tombe de s. Alban dans l'église de Saint-Alban en Angleterre, et « dans le tombeau fut trouvée une lame de plomb sur laquelle était inscrit, selon l'usage des anciens - *secundum antiquorum consuetudinem* - ce *titulus* » : IN HOC MAUSOLEO INVENTUM EST VENERABILE CORPUS SANCTI ALBANI PROTHOMAR TYRIS ANGLORUM<sup>96</sup>. C'est évidemment de ces ouvertures de tombeaux que date le grand nombre de ces inscriptions sur plomb. Ainsi en 1129 l'abbé de Saint-Riquier Anscher fait ouvrir le tombeau de saint Angilbert, montre le corps au peuple assemblé, puis fait refermer le tombeau en y plaçant l'inscription suivante qui sera trouvée au XVII<sup>e</sup> siècle lors d'une nouvelle ouverture de la tombe :

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MCXXVIII A DOMNO ANSCHERO ABBATE APERTUM EST HOC SEPULCHRUM S. ANGILBERTI ET CORPUS EJUS ADSTANTI POPULO OSTENSUM AC DENUO CLAUSUM<sup>97</sup>.

Il en est de même pour le corps de saint Guilhem à Saint-Guilhem-du-Désert, « élevé » (*levatum*) le 27 février 1139 et replacé dans son tombeau le 5 mars suivant par l'évêque d'Albi<sup>98</sup>. C'est sans doute le même cas pour la châsse des reliques du saint évêque de Cambrai-Arras du VII<sup>e</sup> siècle, Vindicien en la cathédrale d'Arras en 1155 et en 1275 (*repositum est corpus, reconditum*)<sup>99</sup>.

Lorsqu'il s'agit d'inscription placée au moment du décès, on ne trouve pas l'adjectif *sanctus* ou *beatus*. Ainsi lorsqu'on ouvrit en 1364 le tombeau de sainte Bonne, vierge, morte à Pise en 1207, on trouva une inscription sur une « table de plomb » qui disait seulement :

---

<sup>92</sup> *Die Inschriften der Stadt Braunschweig bis 1528*, éd. Dietrich MACK et Andrea BOOCKMANN (Die Deutschen Inschriften 35. Göttinger Reihe 5) Wiesbaden 1993, n° 19, p. 29-30, fig. 18.

<sup>93</sup> *Gallia christiana*, II, c. 5 ; *AA. SS.*, Novembre, IV, p. 104.

<sup>94</sup> *Die Inschriften des Aachener Doms*, éd. Helga GIERSIEPEN (Die Deutschen Inschriften 31. Düsseldorf Reihe 1) Wiesbaden 1992, n° 16, p. 14-15.

<sup>95</sup> Guiseppe AVARUCCI et Antonio SALVI, *Le iscrizioni medioevali di Cingoli*, Padoue, 1986 (Universita degli Studi di Macerata. Pubblicazioni della Facolta di Lettere e Filosofia. Testi e documenti, 1), n° 1, p. 20-24, pl. 1 : datation proposée par les auteurs, première décennie XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>96</sup> *Mathei Parisiensis monachi Sancti Albani Chronica majora*, éd. Henry Richard LUARD, vol. V, *A. D. 1248 to AD 1259*, Londres, 1880 (Rerum britannicarum medii aevi scriptores), p. 608.

<sup>97</sup> *La Picardie historique et monumentale*, publiée par la Société des Antiquaires de Picardie. Fondation E. Soyez, t. IV. *Arrondissement d'Abbeville*, 2<sup>e</sup> partie, notice sur Saint-Riquier par G. DURAND, Amiens-Paris, 1907-1911, n° 3, n. 2, p. 210 et pp. 229-230, 346.

<sup>98</sup> *C.I.F.M.*, 12, *Aude, Hérault*, éd. R. FAVREAU, J. MICHAUD, B. MORAS, Paris, 1988, p. 160-161.

<sup>99</sup> *Épigraphie du département du Pas-de-Calais* (n. 23), VIII, p. 268.

ANNO DOMINICAE INCARNATIONIS MCCVIII, QUARTO KALENDARUM JUNII VENERABILIS RE ET NOMINE BONA, DEVOTA HUIUS ECCLESIAE ET MINISTRARE QUIESCIT<sup>100</sup>.

Parfois ces inscriptions sur plomb relatent des transferts de reliques. C'est le cas pour la plaque qui rappelait que saint Bertin (fin VII<sup>e</sup> siècle) avait été enseveli par son successeur l'abbé Erlefrid et que son corps avait été transféré (*translatum*) *in scrinio plumbeo* par Folcuin, évêque de Thérouanne au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, plaque retrouvée lors d'un nouveau transfert vers 1052<sup>101</sup>, ou de la plaque qui rapporte qu'en 1055 Gui évêque d'Amiens procéda à la translation du corps de saint Paschase Radbert, abbé de Corbie, auteur « d'un remarquable traité des sacrements du Corps du Seigneur »<sup>102</sup>. Ce fut aussi le cas pour les restes de saint Augustin à Cantorbéry : avec son corps et ses os on trouvera en 1221 une *lamina plumbea* avec l'inscription : *Anno... 1091... transtulit abbas Guido corpus beati Augustini de loco ubi per quingentos annos jacuerat, et reposuit omnia ossa ipsius sancti in praesenti loculo, et alia plura de corpore sancto collocavit abbas inferetro argenteo, ad laudem Regnantis in secula*<sup>103</sup>.

Ces inscriptions sur plomb peuvent avoir été utilisées pour servir de justification à des prétentions d'authenticité. C'est le cas pour des inscriptions exposées au Musée diocésain de Ratisbonne, qui prétendaient prouver que Ratisbonne avait des reliques de saint Denis, ou pour la tentative de Godefroy évêque d'Amiens qui vers 1120 fit placer dans la châsse de saint Firmin qu'il avait fait ouvrir une plaque de plomb avec l'inscription : FIRMINUS MARTYR AMBIANORUM EPISCOPUS, soulevant du même coup l'ire des moines de Saint-Denis qui pouvaient arguer d'une inscription trouvée dans la châsse qu'ils possédaient, qui affirmait que c'était le corps de saint Firmin<sup>104</sup>. Et quant à Saint-Front on ouvrait au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle puis au XV<sup>e</sup> siècle le tombeau de Front et qu'on pouvait lire sur une lame de plomb : « Ci git le corps du bienheureux Front, disciple du Christ, et par le baptême fils bien aimé de saint Pierre »<sup>105</sup>, qui aurait alors douté que le saint patron de l'église rattachait le diocèse de Périgueux au temps même du Christ ?

### III. Fonts baptismaux

On a fait, au Moyen Âge, d'assez nombreux fonts baptismaux en plomb. Mais il s'agit alors de fonts destinés à de modestes édifices, et ils sont de ce fait le plus souvent anépigraphes.

Dans une étude parue en 1899, le chanoine Pottier signale 18 fonts baptismaux des XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles en France, avec une seule inscription, sur des fonts baptismaux de 1407 au Musée de Rouen : BENEDICTUS IHESUS CHRISTUS DEI [FILIUS] MISERERE NOBIS UT ISTE PUER...<sup>106</sup>. Surtout il faut citer les fonts baptismaux de St. Augustin à Brookland (Kent)

---

<sup>100</sup> AA. SS., Mai, VII (Paris, 1867), p. 160.

<sup>101</sup> *Épigraphie du département du Pas-de-Calais* (n. 23), V, 2<sup>e</sup> partie, p. 50. Musée de Saint-Omer.

<sup>102</sup> Abbé J. CORBLET, « Notice sur une inscription du XI<sup>e</sup> siècle provenant de l'abbaye de Corbie », *Revue de l'art chrétien*.

<sup>103</sup> O. LEHMANN-BROCKAUS, *op. cit.* (n. 4), t. I, n° 869, p. 245.

<sup>104</sup> Dom Michel FELIBIEN, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, Paris, 1706, p. 143 ; *Histoire littéraire de la France*, X, p. 482.

<sup>105</sup> H. BRUBIERE, « Ouverture du tombeau de saint Front en 1440 », *Bulletin de la Soc. histor. et archéol. Périgord*, XIX, 1982, p. 378 et 381.

<sup>106</sup> Chanoine F. POTTIER, « Les cuves baptismales en plomb au diocèse de Montauban », *Bull. archéol. et histor. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne*, XXVII, 1899, p. 315.

d'environ 1200<sup>107</sup> et ceux de Saint-Evroult-de-Montfort<sup>108</sup> dans l'Orne, du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, qui les uns et les autres sont ornés des signes du zodiaque et des travaux des mois, avec des inscriptions identifiant signes et mois, en latin (zodiaque) et en français (mois), à Brookland, en latin à Saint-Evroult. Serafin Moralejo Alvarez a montré, en étudiant les signes du zodiaque au portail de l'agneau de Saint-Isidore de León<sup>109</sup> qu'un traité de Zénon, évêque de Vérone en 362-371/2, rédigé à l'intention des « néophytes après le baptême »<sup>110</sup>, donne la clé de leur utilisation : « les néophytes viennent d'être appelés à une nouvelle vie, et de même que les païens font pour leurs nouveaux-nés, l'horoscope qui va régler toute leur existence, il veut en faire autant pour les nouveaux-nés dans le Christ », et il s'attache donc à trouver un sens mystique à chacun des signes du zodiaque. Ainsi l'*Aquarius* verse l'eau sur deux *poissons*, qui représentent Juifs et Gentils rassemblés par le baptême en un seul peuple du Christ ; le *taureau* figure le bœuf du sacrifice et Zénon invite le chrétien à prendre le joug sur ses épaules afin de travailler à la moisson céleste ; les *gémeaux* évoquent les deux testaments, le *lion* la résurrection, à partir de l'interprétation christianisée du *Physiologus*<sup>111</sup>, la *Vierge Marie*, la *balance* la justice ; quant au *scorpion* et au *sagittaire* ils sont des figures du démon, le *cancer* et le *capricorne* représentent l'avarice et l'adultère ; enfin le *bélier* n'est autre que l'Agneau de Dieu. Les mois sont, par ailleurs, souvent identifiés aux douze apôtres et deviennent, d'après Moralejo, « de nouvelles constellations (qui) président à la renaissance spirituelle des hommes ». Ils figurent aussi, évidemment, le nouveau temps qui s'ouvre pour le baptisé<sup>112</sup>.

#### IV. Enseignes de pèlerinage

La dernière grande catégorie d'inscriptions sur plomb est relative aux enseignes de pèlerinage. Les pèlerins avaient coutume d'en rapporter de leur voyage, en signe de dévotion - *imagines plumbeas sculptas imaginis dictae sanctae Mariae [Marie-Madeleine] quae peregrinis dantur ad devotionem ipsius sanctae*, dit un acte de Saint-Maximin en Provence en 1354<sup>113</sup> -, pour prouver qu'ils avaient bien effectué le pèlerinage - ils pouvaient aussi demander des attestations aux gardiens des sanctuaires, et ils en firent aussi particulièrement usage pendant la guerre de Cent Ans, car l'enseigne, fixée sur le chapeau ou le vêtement, servait de sauf-conduit respecté par la plupart des belligérants des deux camps<sup>114</sup>. Pour

<sup>107</sup> Georges ZARNECKI, *English Romanesque Lead Sculpture. Lead Fonts of twelfth Century*, Londres, 1957, p. 37-40.

<sup>108</sup> G. BOUET, « Note sur les fonts baptismaux de Saint-Evroult », *Bull. monumental*, XVIII, 1852, p. 424, dessin ; Jean GOURHAND, « Vue d'ensemble de quelques monuments romans de l'Orne », *Art de Basse-Normandie*, 1975, n° 66, p. 36, fig. 77.

<sup>109</sup> « Pour l'interprétation iconographique du portail de l'agneau à Saint-Isidore de León : les signes du Zodiaque », *Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, n° 8, juin 1977, p. 137-173.

<sup>110</sup> *P.L.*, 11, c. 492-496.

<sup>111</sup> R. FAVREAU, « Le thème iconographique du lion dans les inscriptions médiévales », *Comptes rendus des séances de l'année 1991, juillet-octobre, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 613-636.

<sup>112</sup> Voir aussi Marjorie Jean Hall PANADERO, *The Labors of the Months and the Signs of the Zodiac in Twelfth-Century French Façades*, The University of Michigan, Ph. D. 1984, et Bénédicte VALIN, *Le zodiaque dans la sculpture romane de la France de l'Ouest*, Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, spécialement p. 145-147.

<sup>113</sup> E. HUCHER, « Des enseignes de pèlerinage », *Bulletin monumental*, 19, 1853, p. 512.

<sup>114</sup> Ludovic VALON, « Iconographie des sportelles du Roc-Amadour », *Bull. de la Soc. des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, 51, 1930, p. 17 ; Robert FAVREAU, *La commanderie du Breuil-du-Pas et la guerre de Cent Ans dans la Saintonge méridionale*, Jonzac, 1986, p. 103 : « aux pèlerins allant audit saint Eutrope [de Saintes) rencontrant les ennemis ne mesfaisoient jamais, pourveu que à aller et au revoir portassent chandelle, et au retour l'enseigne saint Eutrope » (enquête, janvier 1461 n. s.).



réaliser ces enseignes on utilisait des moules « en schiste ardoisier, pierre dure ou volcanique »<sup>115</sup>, ou en métal. Les enseignes pouvaient être en or ou argent, mais le plus souvent étaient en plomb, en étain, bronze ou cuivre. En fait le grand nombre était en plomb, pur ou en composition avec l'étain, car le plomb permettait le meilleur marché. Les enseignes de Notre-Dame de Rocamadour fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle se vendaient 2 à 3 deniers<sup>116</sup>. On aurait vendu en quinze jours, en 1466, aux pèlerins du sanctuaire suisse de Maria-Einsiedeln (c<sup>on</sup> Schwyz) 133000 enseignes du « sacre des anges », scène ou le Christ, en évêque, assisté de deux anges, consacrait la chapelle<sup>117</sup>.

Au siècle dernier Arthur Forgeais a montré l'intérêt des « plombs historiés trouvés dans la Seine »<sup>118</sup>, et depuis lors on peut établir toute une bibliographie sur ces modestes, mais précieux témoignages de la piété populaire<sup>119</sup>.

Très nombreuses sont les enseignes de pèlerinage accompagnées d'une inscription qui identifie le lieu de pèlerinage. Mais ces inscriptions portent rarement plus que cette identification. Le nom est parfois précédé de *signum*, *sigillum*, « enseigne ». Pour Maria Einsiedeln il y avait deux variantes d'enseignes, « une, plus riche, avec une inscription plus longue, l'autre plus simple avec une inscription plus courte »<sup>120</sup>. Un des pèlerinages les plus fameux était celui de Notre-Dame de Boulogne. En 633 était arrivé au port de Boulogne un navire sans matelots ni rames, mais avec une image de la Vierge à l'Enfant en bois qui fut placée dans une chapelle. En 1319 le roi de France accorda aux habitants de Paris et autres qui avaient été à ce pèlerinage la permission de faire construire près de Saint-Cloud une église qui prit le nom de Notre-Dame de Boulogne ; l'abbesse de Montmartre, dame du lieu décida que la paroisse s'appellerait Boulogne-sur-Seine. L'enseigne de Notre-Dame de Boulogne représente la Vierge dans un bateau. Une enseigne de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle porte : + SIGNUM SANCTE MARIE DE BOLONIA<sup>121</sup>. Sur une autre de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle on lit : AVE MARIA... DOMINUS TECUM BENEDICTA TU IN MULIERIBUS. D'autres du XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle portent : NOSTRE DAME, ou SAINTE MARIE DE BOULOIGNE ou + NOTRE DAME DE BOULONGNE<sup>122</sup>. Quelques autres légendes, d'autres lieux de pèlerinages portent aussi *l'Ave Maria*. Sur les enseignes de saint Éloi on trouve SIGILLUM SANCTI ELIGII NOVIOMENSIS EPISCOPI, ou SIGNUM SANCTI ELIGII, ou seulement ELIGIUS, et de même pour saint Gilles, S. BEATI EGIDII ABBAS (*sic*), ou seulement SANCTUS EGIDIUS. Ludovic Valon est un des rares auteurs qui se soit intéressé à l'aspect épigraphique dans son étude des enseignes de Rocamadour. Voici ce qu'il en dit (fig. 28) :

« La légende + SIGILLUM BEATE MARIE DE ROCAMADOR encadrée entre filets pleins ou perlés, présente presque toujours l'A, seconde lettre de Maria, à la pointe inférieure de l'auréole et la croix + toujours à la pointe supérieure. Jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les

---

<sup>115</sup> L. VALON, *op. cit.* ; Denis BRUNA, « Un moule pour enseignes de pèlerinage à l'image de la "Belle Vierge" de Ratisbonne », *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1992, p. 317-324 (moule en schiste de 1519, conservé au Musée national du Moyen Âge à Paris).

<sup>116</sup> L. VALON, *op. cit.*, p. 20-21.

<sup>117</sup> *Santiago de Compostela. 1000 ans de pèlerinage européen*, Gand, Abbaye Saint-Pierre, 1985, n° 261, p. 314. « Étude sur le commerce de ces « enseignes », par Esther COHEN, *In haec signa : Pilgrim badge trade in southern France* » (Le Puy en particulier), *Journal of Medieval History*, 11-1, 1976, p. 193-214.

<sup>118</sup> Arthur FORGEAIS, *Notice sur des plombs historiés trouvés dans la Seine*, Paris, 1858 ; *Collection des plombs historiés trouvés dans la Seine. Deuxième série. Enseignes de pèlerinages*, Paris, 1863 ; *id. Quatrième série. Imagerie religieuse*, Paris, 1865.

<sup>119</sup> Bibliographie sur les enseignes de pèlerinage dans dom Jacques DUBOIS et Jean-Loup LEMAITRE, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, 1993, p. 327 ; voir aussi *Santiago de Compostela*, (note 117), p. 303-319.

<sup>120</sup> *Santiago de Compostela* (n. 117), n° 261, p. 314.

<sup>121</sup> *Ibid.*, n° 243, p. 309.

<sup>122</sup> A. FORGEAIS, *Collection... Deuxième série* (n. 118), p. 10-13, 17, 23-24, 25 ; X. BARBIER DE MONTAULT, « *L'Ave Maria* du Musée de Guéret », *Bull. Soc. scientif. histor. et archéol. Corrèze*, VI, 1884, p. 263.

caractères sont en capitales romaines associées avec quelques rares lettres gothiques. Au XIII<sup>e</sup> siècle c'est l'inverse qui se produit tout d'abord, puis on arrive à l'apogée scripturaire du gothique. Au XIV<sup>e</sup> siècle les capitales romaines s'associent de nouveau aux lettres gothiques et de plus en plus à mesure qu'on s'approche de 1400, pour dominer ensuite au XV<sup>e</sup> s. ».

Cette légende est restée invariable jusqu'au XV<sup>e</sup> s. où l'on rencontre l'unique variante, + SANTA MARIA ROCAMADOR, que la période de déclin peut seule expliquer.

Au point de vue épigraphique, les sportelles du XV<sup>e</sup> siècle montrent les tâtonnements du début : certaines lettres sont retournées ou renversées ; mais à partir du XIII<sup>e</sup>, les légendes sont correctes et belles jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, pour retomber ensuite dans l'imperfection.

Les dimensions des enseignes sont grandes au XII<sup>e</sup> siècle : 0, m 070 à 0,075 de hauteur, 0,040 à 0 m, 045 de largeur et 6 bélières. Elles diminuent au XIII<sup>e</sup> : 0 m, 060 à 0,065 de hauteur, 0 m, 035 à 0 m, 040 de largeur et 6 bélières encore, pour atteindre leur minimum au XIV<sup>e</sup> siècle avec 0, m 050 de hauteur, 0, m 030 de largeur et 4 anneaux<sup>123</sup>. La seule légende épigraphique d'une enseigne qui sorte de l'ordinaire est celle que donne Victor Gay sur une enseigne de plomb du XII<sup>e</sup> siècle trouvée dans la Seine : BIEN AIT QUI MA FET QUI ME VENT ET QUI ME PORTE. MARYE<sup>124</sup>.

L'intérêt de ces légendes épigraphiques est évidemment de nous faire connaître les principaux lieux de pèlerinage et leur nom. Pour la France on trouve des enseignes pour sainte Barbara, sainte Catherine (Mont-Sainte-Catherine à Rouen), saint Claude (Saint-Claude, Jura), saint Corneille de Compiègne, « saint Denis l'Aéropagite et ses compagnons » (Saint-Denis près de Paris), saint Drogon, reclus à Sebourg-en-Hainaut, patron des bergers, saint Éloi de Noyon, saint Eutrope de Saintes, saint Faron, évêque de Meaux et saint Fiacre, saint Georges, saint Gilles (Saint-Gilles-du-Gard), saint Jean Baptiste dont la tête était vénérée à Amiens, saint Julien l'Hospitalier, saint Julien du Mans, saint Julien « de Vovant », saint Laurent et saint Étienne, saint Léonard de Noblat, saint Leu d'Esserent, sainte Marie Madeleine (à Saint-Maximin dans le Var), saint Martin (Tours), saint Marty (Mauriac), saint Mathurin de Larchant, saint Maur (Saint-Maur-des-Fossés), saint Michel (Mont-Saint-Michel), saint Nicolas (Saint-Nicolas-du-Port en Lorraine), saint Pierre, saint Quentin, et pour le Saint Suaire (Chambéry), et les différents sanctuaires mariaux (Boulogne, Chartres, Liesse en Picardie, Paris, Le Puy, Rocamadour, Toulouse : Mont Carmel). Il faudrait aussi tenir compte du lieu où ces enseignes de pèlerinage ont été trouvées. Ainsi le catalogue consacré en 1985 au pèlerinage de Compostelle note-t-il une enseigne de saint Éloi trouvée à Noyon, une de Saint-Nicolas-de-Port trouvée à Utrecht, des enseignes de Saint-Denis trouvées à Londres, Paris, Visby (Suède), Tyr (Liban), une de Saint-Martin de Tours trouvée en Suède, des enseignes de Rocamadour trouvées à Huntingdon, à Londres, à Schleswig, etc. On notera ici la croix de plomb provenant d'Archiac en Saintonge et conservée au Musée national du Moyen Âge à Paris (Cluny) : elle accompagnait le corps d'un pèlerin nommé Etelbert, natif de Cologne, mort au château d'Archiac, au temps de Philippe I<sup>er</sup> (1060-1108)<sup>125</sup>. Il y avait des sanctuaires vénérés dans toute la chrétienté. Une exposition sur la région du Rhin et de la Meuse a montré en 1972 combien étaient répandues les enseignes de pèlerinage, conservées en pièces originales ou fixées sur des cloches, pour Aix-la-Chapelle, saint Servais de Maestricht, saint Quirin de Neuss, saint Corneille de Cornelimünster, saint Lambert de Dusseldorf, saint Mathias de Trèves, saint Hubert<sup>126</sup>.

---

<sup>123</sup> L. VALON, « Iconographie des sportelles de Roc-Amadour » (n. 114), p. 83.

<sup>124</sup> V. GAY, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, t. I, Paris, 1882, p. 634, fig.

<sup>125</sup> J. A. BRUTAILS, « Note sur deux croix d'absolution », *Bull. Comité des Travaux historiques et scientifiques. Archéologie*, 1902, p. 490-493, pl. II, n° 1.

<sup>126</sup> Kurt KOESTER, « Insignes de pèlerins et objets de dévotion », *Rhin-Meuse. Art et Civilisation 800-1400*, Cologne et Bruxelles, 1972, p. 146-160.

On a employé le plomb pour bien d'autres menus objets, sachets en plomb en relation avec la relique de la sainte larme que Jésus répandit sur Lazare, conservée en l'abbaye de la Trinité de Vendôme, et qui portaient l'inscription : LACRIMA DEI (XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècle), méreaux des corporations de métiers au XV<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>, tuyau de plomb réparé au temps du pape Jean I<sup>er</sup> (526)<sup>128</sup>, ampoule à thériaque du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>129</sup>, crayon de réglure du même siècle<sup>130</sup>, baguette de plomb du XIV<sup>e</sup> siècle, portant sur la poignée : + AMOURS<sup>131</sup>, statuette de la Vierge (MATER DEI)<sup>132</sup>, etc. Mais les inscriptions médiévales sur plomb se trouvent essentiellement de façon tout à fait caractéristique, dans les emplois précis identifiés ci-dessus : épitaphes placées dans les tombes, croix d'absolution ou de préservation accompagnant de même le corps du défunt, identification de reliques, en particulier à l'occasion d'inventions et de transferts, fonts baptismaux, enseignes de pèlerinage, en fonction des qualités propres du plomb et de son faible coût. Ces inscriptions sont souvent simples, et en tout cas beaucoup moins recherchées que les inscriptions sur pierre ou marbre exposées à la vue de tous ou sur les métaux précieux travaillés par des artistes de qualité pour des commanditaires importants. Elles nous apportent en tout cas leur lot propre d'informations sur la piété, notamment la piété populaire, et sur ce que l'on estimait le plus fondamental à transmettre, dans la mesure où nombre de ces textes n'était pas immédiatement portés à la vue de tous. Revers de ce matériau simple, bon marché : bien des croix, plaques, enseignes de pèlerinage cités dans des études du siècle dernier ou même de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont disparu. Raison de plus pour en signaler l'intérêt pour l'Histoire.

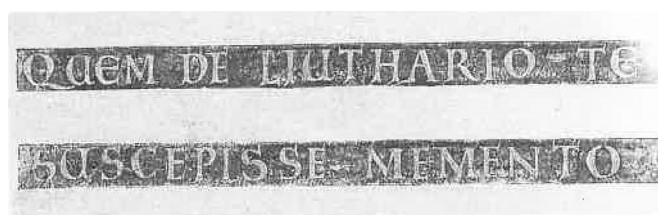


Abb. 20 - Aachen, Domschatz, Evangeliar Kaiser Ottos III., pag. 30 (Detail)

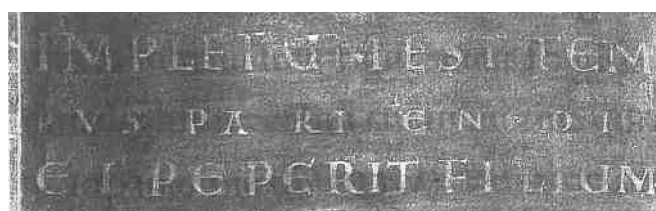


Abb. 21 - München, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 4452, Perikopenbuch Heinrichs II., fol. 151<sup>r</sup> (Detail)

<sup>127</sup> A. FORGEAIS, *Collection ...Première série. Méreaux des corporations de métiers*, Paris, 1862, p. 42, 44, 53, 56-57, 60, 94, 96, 125, 131; *Quatrième série. Imagerie religieuse*, Paris, 1865, p. 65-72 (la sainte Larme).

<sup>128</sup> H. LECLERCQ, « Plomb » (n. 1), c. 1207 : SALVO PAPA JOHANNE STEFANUS PREPOSITUS REPARAVIT.

<sup>129</sup> *C.I.F.M.*, 9, éd. R. FAVREAU, B. LEPLANT, J. MICHAUD, Paris, 1984, p. 93 : TRIACHA BONA E FINE.

<sup>130</sup> VALLET DE VIRIVILLE, « Les crayons employés à régler les manuscrits », *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1866, p. 72-77, dessin, avec l'inscription : KAROLI SCRIPTORIS.

<sup>131</sup> V. GAY, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, t. I, Paris, 1882, p. 102, fig.

<sup>132</sup> *C.I.F.M.*, 11. *Pyrénées-Orientales*, éd. R. FAVREAU, J. MICHAUD, M. MORA, Paris, 1986, p. 157.



Abb. 22 - München, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 4452, Perikopenbuch Heinrichs II., fol. 7r

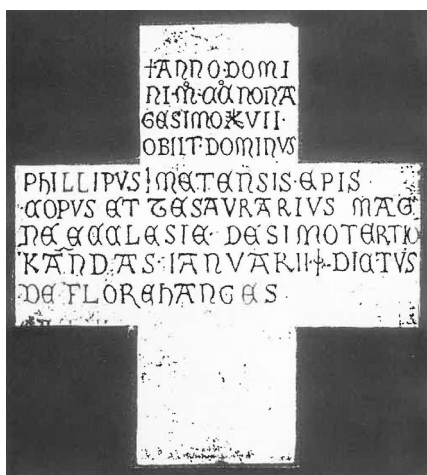


Abb. 23 - Metz, Croix de l'évêque Philippe (1297)



Abb. 24 - Saint-Benoît, Abbaye Sainte-Croix, Reliquaire de l'église de Verrue

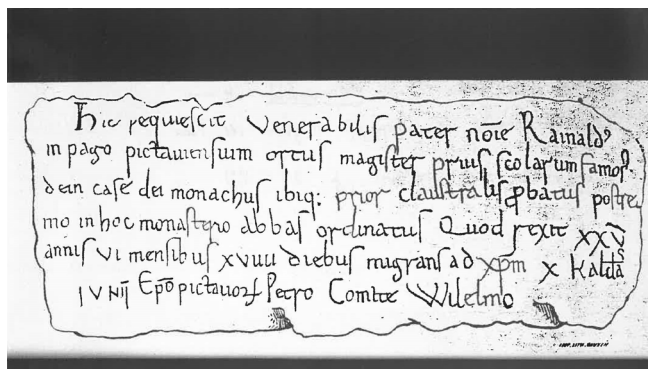


Abb. 25 - Poitiers, Saint-Cyprien, Épitaphe de l'abbé Rainald (1100)

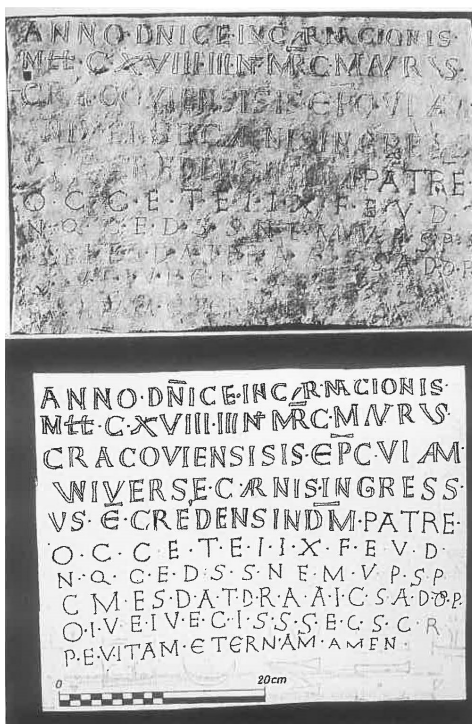


Abb. 26 - Cracovie, Cathédrale, Épitaphe de l'évêque Maurus (1118)

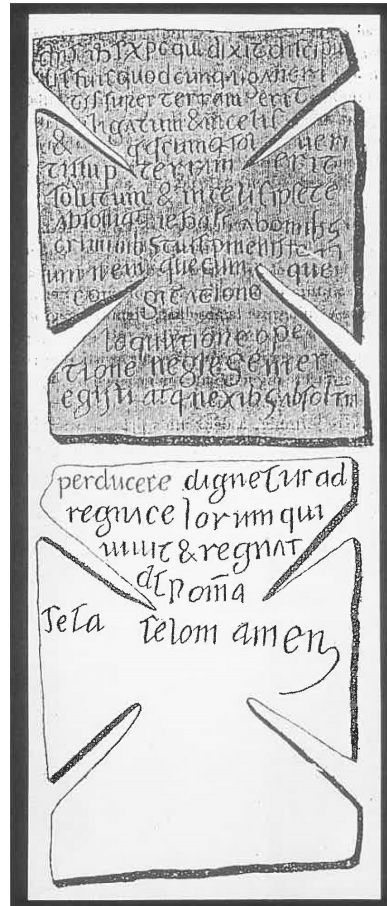


Abb. 27 - Bouteille, Croix d'absolution (XI<sup>e</sup> siècle)



Abb. 28 - Roc-Amadour, Enseigne de Pèlerinage (XIV<sup>e</sup> siècle)



Abb. 29 - Ingolstadt, Münster, Epitaph Johannes Eck († 10. 2. 1563). Braunrote Farbe



Abb. 30 - Nürnberg, Johannisfriedhof, Grab 649 : Albrecht Dürer, 1528 ; Familie Frei – Dürers Schwiegereltern, 1521 ; Gedenktafel Joachim Sandrarts für Albrecht Dürer (17. Jh.). Alle drei in der typischen schwarzen patina der messingtafeln.